

**L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES
DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN
DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

ET ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme L'Association des anciens et des anciennes du Collège de L'Assomption, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme L'Association des anciens et des anciennes du Collège de L'Assomption au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Archambault & Jolicoeur CPA inc.

Par Karine Archambault, CPA auditrice

L'Assomption, le 25 mai 2023

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3 - 4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 - 8

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations	27 228 \$	18 362 \$
Dons	1 898	85
Tournoi de golf	5 915	7 918
Tournoi de balle	690	6 658
Amicale	30 400	-
Soirée théâtre	2 565	-
Intérêts	1 629	560
Activités retrouvailles	7 106	-
Divers	3 115	678
	80 546	34 261
CHARGES		
Papeterie et frais de bureau	20 994	15 235
Fournitures et logiciel informatique	5 815	6 278
Dons	400	400
Honoraires professionnels	1 639	1 472
Dépenses des Lauriers	1 496	1 496
Dépenses Amicale	31 703	-
Taxes et permis	36	36
Frais de représentation	361	22
Soirée théâtre	2 583	-
Aide aux élèves	-	777
Tournoi de balle	854	3 442
Frais bancaires	2 897	1 127
	68 778	30 285
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 768 \$	3 976 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	75 812 \$	71 836 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 768	3 976
SOLDE À LA FIN	87 580 \$	75 812 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	87 162 \$	76 558 \$
Placements échéant au cours du prochain exercice	23 693	-
Intérêts à recevoir	385	251
Stocks	6 016	1 800
	117 256	78 609
PLACEMENTS (note 3)	11 476	34 845
	128 732 \$	113 454 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
PASSIF		
COURT TERME		
Frais courus	103 \$	31 \$
Cotisations perçues d'avance (note 4)	41 013	37 575
Droits d'immatriculation à payer	36	36
	41 152	37 642
ACTIF NET		
Non affecté	87 580	75 812
	128 732 \$	113 454 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	11 768 \$	3 976 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 5)	(840)	541
	10 928	4 517
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(324)	(22 156)
Disposition de placements	-	21 536
	(324)	(620)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	10 604	3 897
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	76 558	72 661
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	87 162 \$	76 558 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 16 janvier 1970. L'Association organise diverses activités pour ses membres et publie des bulletins d'information.

L'Association est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Association est raisonnablement assurée de sa réception.

Les inscriptions aux activités sont comptabilisées comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des actifs financiers et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés qui sont évalués au coût. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures appréciable par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. PLACEMENTS

	2022	2021
Dépôt à terme, à taux d'intérêt croissant, 2,80 % (1,75 % en 2021), échéant le 13 février 2023.	13 072 \$	12 847 \$
Dépôt à terme, 0,5 %, échéant le 3 septembre 2023.	10 621	10 568
Dépôt à terme à taux d'intérêt croissant, 0,5 %, (0,4 % en 2021) échéant le 15 mars 2026.	11 476	11 430
Placements échéant au cours du prochain exercice	35 169 (23 693)	34 845 -
	11 476 \$	34 845 \$

4. COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE

Les cotisations perçues d'avance sont constituées, d'une part, des cotisations faites pour 5 ans et d'autre part, des cotisations à vie. Les cotisations à vie sont amorties sur une période de 25 ans.

	2022	2021
Solde début	37 575 \$	31 847 \$
Cotisations constatées à titre de produits	(12 977)	(9 432)
Cotisations reçues pour les exercices suivants	16 415	15 160
Solde à la fin	41 013 \$	37 575 \$

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

5. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2022	2021
Intérêts à recevoir	(134)\$	186 \$
Stocks	(4 216)	1 443
Frais courus	72	(6 816)
Cotisations perçues d'avance	3 438	5 728
	(840)\$	541 \$

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée au Collège de l'Assomption du fait que ce dernier exerce sur elle une influence notable.

Au cours de l'exercice, le Collège a fourni gracieusement à l'Association le local qu'elle occupe et le support technique pour ses ordinateurs.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Association aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt par ses placements à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur alors que ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

